

Pour assurer la protection sociale du monde agricole

nous sommes bien plus
que complémentaire



Groupe **AGRICA**



+
DE **170 000**
Entreprises
agricoles adhérentes

+
DE **700 000**
Retraités
agricoles

+
DE **1,5** MILLION
Salariés
agricoles

AGRICA en chiffres

+
DE **6,7** MILLIARDS
D'EUROS
Actifs
gérés

+
DE **2,6** MILLIARDS
D'EUROS
Chiffre
d'affaires

DONT
+ DE **2,1** MILLIARDS D'EUROS
Encaissements
retraite

ET
+ DE **500** MILLIONS D'EUROS
Cotisations
prévoyance, santé
et épargne

Notre rôle

Vous **protéger** si vous êtes privé
de ressources ou si vous êtes confronté
à des difficultés touchant votre santé
ou votre intégrité.

Nous vous **garantissons la continuité**
d'un revenu et restons présents à vos
côtés à travers nos activités de retraite
complémentaire, prévoyance, santé,
épargne et action sociale.

Être le seul groupe de protection sociale complémentaire dédié à votre secteur

Groupe professionnel, **AGRICA a été créé par et pour le monde agricole** et constitue l'espace unique où se rencontrent et échangent les acteurs de la production agricole, des coopératives agricoles et de l'ensemble des services dédiés au monde agricole.

Nos spécificités

Défendre en permanence vos intérêts

Le Groupe AGRICA se distingue des autres assureurs par son mode de gouvernance : **la gestion paritaire.**

À but non lucratif, AGRICA n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Les instances de décision des institutions du Groupe se composent à parts égales de représentants des salariés et des employeurs agricoles. Les administrateurs ont un seul et même objectif : **défendre les intérêts des salariés et des entreprises agricoles** dont ils connaissent parfaitement les spécificités et les attentes.

ASSOCIATION
SOMMITALE

GROUPE AGRICA

Définit la politique
et la stratégie

GROUPEMENT
D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

AGRICA GESTION

Chargé de l'activité
technique & administrative
des institutions membres

Nos institutions à votre service

INSTITUTIONS DE RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE

CAMARCA

Institution de retraite
complémentaire ARRCO des
salariés de l'agriculture

AGRICA RETRAITE AGIRC

Institution de retraite
complémentaire AGIRC des salariés
cadres de l'agriculture

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

AGRI PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance
des salariés non cadres
de la production agricole

CCPMA PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance des salariés
cadres et non cadres des organismes
professionnels agricoles

CPCEA

Institution de prévoyance
des salariés cadres de la
production agricole

ÉPARGNE SALARIALE

AGRICA ÉPARGNE

Société de gestion de portefeuille

VITICULTURE
 HORTICULTURE HARAS
 ÉLEVAGE
 Des exploitations & entreprises
 de la production agricole
 CENTRES ÉQUESTRES
 PAYSAGISTES
 ARBORICULTURE
 POLYCULTURE

Exercer notre métier d'assureur autrement en vous plaçant au coeur de nos préoccupations. Nous privilégions avant tout l'attachement relationnel entre AGRICA et vous, en vous apportant une écoute attentive, personnalisée et un service de qualité.

Notre philosophie

+
 DE **170 000**
 entreprises adhérent
 à AGRICA

COOPÉRATIVES CÉRÉALIÈRES
 PRODUCTION ANIMALE
 COOPÉRATIVES LAITIÈRES
 Des coopératives agricoles
 NUTRITION & SANTÉ ANIMALE
 COOPÉRATIVES VINICOLES
 APPERTISÉS & SURGELÉS
 GROUPAMA
 SYNDICATS AGRICOLES
 Des entreprises
 & organismes de services
 CRÉDIT AGRICOLE
 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
 CENTRES D'ECONOMIE RURALE
 MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
 CHAMBRES D'AGRICULTURE

Connaître parfaitement vos besoins

AGRICA est exclusivement dédié au monde agricole et connaît votre métier et votre environnement professionnel. Dans le cadre d'accords collectifs de branche, votre protection sociale est pilotée et contrôlée par votre profession.

Garantir un service personnalisé

AGRICA met à votre disposition un conseiller personnel joignable facilement sur sa ligne directe. Il répond rapidement à vos demandes et sait vous expliquer simplement et concrètement comment fonctionnent vos assurances.

Proposer des assurances au juste prix

AGRICA est un groupe à but non lucratif et n'a pas pour objectif de faire des bénéfices en vue de verser des dividendes. Le tarif que vous payez correspond au prix de revient de vos assurances.

Assurer le même niveau de protection à chacun

Quels que soient votre âge, votre statut, votre état de santé, votre situation familiale... vous bénéficiez de la même protection que vos collègues, au même coût. À travers le contrat collectif mis en place dans votre entreprise, vous êtes assuré de façon équitable et solidaire.

Être à vos côtés à tout moment

Si vous êtes confronté à des difficultés, vous pouvez compter sur une aide ponctuelle ou sur un accompagnement durable grâce aux dispositifs d'action sociale.

Prendre nos responsabilités

Vous confiez votre protection à un interlocuteur investi dans une démarche de responsabilité sociale d'entreprise et reconnu comme tel.

Garantir le versement

de votre pension de retraite et vous proposer en amont des solutions d'épargne pour optimiser votre revenu dès que vous cesserez votre activité.

Nos missions

Prendre en charge

le coût des événements de la vie qui vous touchent personnellement tels que les frais de santé, l'arrêt de travail, l'invalidité, la perte d'autonomie et le décès via nos solutions d'assurance santé et prévoyance.

Rester à vos côtés

lorsque vous rencontrez des difficultés et vous aider à trouver la solution adaptée à travers notre politique d'action sociale.

Vous êtes salarié

→ Téléchargez votre relevé individuel de situation (à partir de 35 ans) qui retrace toute votre carrière et récapitule l'ensemble de vos droits retraite (nombre de trimestres pour la retraite de base, nombre de points pour la retraite complémentaire).



Sur www.groupagricar.com, rendez-vous dans votre espace client en cliquant sur le bouton "Mon R@levé"

→ Sollicitez un bilan personnalisé et gratuit avec un conseiller retraite AGRICA (à partir de 45 ans).



Contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous téléphonique : 0 821 200 800 (0,09€/mn) ou sur le site www.groupagricar.com

Vous représentez une entreprise

→ Sollicitez AGRICA Conseil Retraite pour organiser une session d'information sur mesure auprès de vos salariés et équipes RH.



Par messagerie à : conseilretraite@groupagricar.com

Vous êtes retraité

→ Consultez les derniers paiements de votre pension de retraite complémentaire (et supplémentaire) et votre information fiscale



Sur www.groupagricar.com, rendez-vous dans votre espace client



La retraite est un sujet complexe mais elle vous concerne de près. Vos conseillers AGRICA sont là pour vous en expliquer les règles et le fonctionnement et vous aider à prendre les bonnes décisions pour votre avenir.

Votre retraite

Vous pouvez leur poser toutes vos questions sur votre retraite complémentaire et faire le point sur votre situation personnelle (âge de départ en retraite, estimation du montant de votre future retraite...). Ils peuvent aussi intervenir en entreprise pour animer des sessions d'information sur-mesure.

Vous bénéficiez, en outre, de solutions d'épargne retraite et/ou de retraite supplémentaire pour vous permettre de renforcer le niveau de votre future pension.

*Vous êtes chef d'entreprise
et vous souhaitez dynamiser
votre politique salariale ?
Vous êtes salarié et vous
aimeriez réserver une part
de vos revenus pour vos projets
ou votre future retraite ?*

Votre épargne

**AGRICA vous propose des dispositifs
d'épargne salariale et de retraite
supplémentaire.**

Vous disposez ainsi de solutions
diversifiées qui s'adaptent à vos
besoins. Nos experts vous guident
pour faire le bon choix et vous
accompagnent dans sa mise
en place.



www.agrica-epargnesalariale.com

→ Consultez et gérez à tout moment
votre compte épargne salariale.

→ Suivez les performances des FCPE
(Fonds Commun de Placement
d'Entreprise).

www.groupagric.com

→ Effectuez et suivez via votre
espace client vos versements
sur votre compte de retraite
supplémentaire.



www.groupagricola.com

→ Consultez vos remboursements santé (MSA + AGRICA) via votre espace client et votre contrat de complémentaire santé.

→ Vous souhaitez mettre en place une complémentaire frais de santé collective pour vos salariés ? Retrouvez les coordonnées de votre conseiller dans la rubrique "Contacts".

Votre santé est une priorité mais pas à n'importe quel prix. Vous souhaitez préserver l'équilibre de votre budget si vous avez recours à des soins dentaires ou optiques, à une hospitalisation ou en cas de problème de santé imprévu.

Votre santé

Vous souhaitez bénéficier d'une protection adaptée à vos besoins mais aussi à vos moyens. Avec AGRICA, vous avez accès via votre entreprise à des **complémentaires santé diversifiées et modulables**. Vous pouvez renforcer votre couverture collective en souscrivant une ou plusieurs option(s) individuelle(s).

Grâce à notre partenariat avec la MSA, **vous bénéficiez d'un remboursement unique de vos frais de santé** (régime de base + régime complémentaire). Vous avez également accès à des services d'assistance et/ou à la personne en plus de votre complémentaire santé.

En cas de maladie ou d'accident, vous vous préoccupez des conséquences pour vous et vos proches. Vous vous interrogez notamment sur le revenu dont vous disposeriez et sur la manière dont vous géreriez le quotidien.

Votre prévoyance

Nos assurances prévoyance vous garantissent un revenu :

- en cas de maladie ou d'accident par le versement d'indemnités ou de pensions complémentaires,
- en cas de décès par l'attribution d'un capital et/ou de rentes versés à vos proches.

Elles vous donnent également accès à des services d'assistance et/ou des services à la personne.



Par téléphone

→ N'hésitez pas à contacter votre conseiller personnel sur sa ligne directe afin de faire le point avec lui sur vos contrats et vos prestations.



www.groupagricar.com

→ Consultez et suivez vos assurances prévoyance à tout moment, que vous soyez chef d'entreprise, salarié ou retraité.



Problèmes de santé, chômage, handicap, veuvage ou encore perte d'autonomie : si vous rencontrez des difficultés qui désorganisent votre vie, vos conseillers AGRICA sont aussi là pour vous accompagner.

L'action sociale à votre service

Avec AGRICA vous bénéficiez d'un accompagnement pour vous aider à mieux vivre votre quotidien lors des moments difficiles ou des périodes de changement.

Vous avez accès à des aides personnalisées et vous pouvez compter sur une équipe de conseillers à votre écoute.

Vous êtes retraité ? Pour vous permettre de bien vivre cette transition, nous vous proposons **un parcours de prévention** destiné à vous accompagner dans l'avancée en âge.

Vous représentez une entreprise ? Pour contribuer au bien-être de vos salariés, nous vous proposons **des dispositifs de prévention** adaptés à leurs besoins.



www.groupagric.com
→ Suivez l'avancement de votre demande d'aide sociale.



Retrouvez toutes les vidéos sur vos dispositifs d'action sociale, garanties et services sur la chaîne YouTube du Groupe AGRICA.

Parce que nos clients et partenaires attendent que nos actions et nos produits soient aussi porteurs de valeur, nous nous sommes engagés dès 2006 dans une démarche de responsabilité sociale d'entreprise.

Notre politique R.S.E.

(Responsabilité Sociale d'Entreprise)

Notre originalité

Le caractère participatif de notre démarche : les collaborateurs impliqués contribuent à en définir les grands axes et sont responsables du suivi.

Notre objectif

Adopter un comportement responsable pour mieux préparer l'avenir. Plus de 100 mesures ont ainsi été mises en œuvre autour des axes prioritaires retenus par le Conseil d'administration : le renforcement des règles

et pratiques de bonne gouvernance, la communication sur la démarche RSE, l'évolution socialement responsable des métiers et pratiques internes du Groupe.

Des actions concrètes...

Nous avons développé une politique d'investissement socialement responsable originale. 85% des actifs sont gérés dans ce cadre. Nous sommes le premier et seul groupe de protection sociale complémentaire à avoir fait réaliser en 2011 une évaluation de sa démarche par l'AFNOR, sur la base de l'AFAQ 26000.

Et reconnues

→ Le prix de l'investisseur responsable 2009.
→ Le Label «Transparence de la gestion financière» en 2013, 2014, 2015.
→ L'Argus de l'innovation mutualiste et paritaire 2010 et Argus d'or 2011 pour ses initiatives en matière de développement durable, innovation managériale et management des ressources humaines.



Pour en savoir plus sur la démarche R.S.E. : www.groupagricola.com

Conception graphique : Quartopiano
Impression : Sitpa, certifié Imprim'vert & Imprim'Luxe.
Papier : Artic Paper Munken, certifié FSC & PEFC.
Crédits photographiques :
Couverture © LisaStrachan | Thinkstock ;
p.3 © Bote1973 | Shutterstock ; p.7 © Highwaystarz-
Photography | Getty Images International ;
p.8, 10 et dos © Goodluz | Thinkstock ;
p.13 © kupicoo | Getty Images International ;
p.14 © m-imagephotography | Thinkstock.
RÉF. 81967 - Avril 2015

Nos coordonnées



→ *Contacter votre conseiller
AGRICA dans votre région*

Consultez les coordonnées
des centres de clientèle sur :
www.groupagricra.com/contactez-nous

→ *Pour vos questions sur la retraite
et les dispositifs d'action sociale*

0 821 200 800 (0,09€/mn)

Service ouvert les lundi, mardi, mercredi
et vendredi de 8h30 à 17h, fermé le jeudi
entre 12h et 14h

→ *Pour toute autre question*

01 71 21 00 00

Nos conseillers sont à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

→ *Nous écrire*

Groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance
75382 Paris Cedex 08

Retrouvez également le Groupe
AGRICA sur les réseaux sociaux

